



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Travaux d'entretien au château des Rohan, programme 2015

DEL-2015-099

Numéro de la délibération : 2015/099

Nomenclature ACTES : Domaine de compétence, culture

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 29/06/2015

Date de convocation du conseil : 23/06/2015

Date d'affichage de la convocation : 23/06/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Emilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. Jacques PÉRAN, M. Alain PIERRE, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : M. Philippe AMOURETTE par M. Hervé JESTIN, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Jacques PERAN, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Laurence KERSUZAN, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Soizic PERRAULT, M. Yvon PÉRESSE par M. Yann LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Emmanuelle LE BRIGAND

Était absente : Mme Faten ARAB-JAZIRI

Travaux d'entretien au château des Rohan, programme 2015

Rapport de Laurence KERSUZAN

La tour nord-ouest du château des Rohan est infestée par la mэрule et nécessite un traitement. Les opérations suivantes ont été prévues en accord avec le service départemental de l'architecture et du patrimoine (SDAP):

- démolition du plancher bas de la tour nord-ouest;
- traitement des murs et du plafond contre la mэрule;
- débouchage des canonnieres afin de ventiler l'intérieur de la tour;
- fabrication et pose d'une clôture en bois dans le passage intérieur du sous-sol menant à la tour;
- réparation de la porte d'accès à la cave située dans la cour.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 5 799,50 € HT.

Le château étant classé monument historique, une subvention pour ces travaux peut être demandée auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne.

En outre, conformément au décret 2009-748 du 22 juin 2009 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage des services de l'État chargés des monuments historiques, la ville peut, si elle en fait la demande, bénéficier gratuitement pour cette opération de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'architecte des bâtiments de France territorialement compétent.

Nous vous proposons :

- d'accepter ces travaux ;
- de solliciter l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'architecte des bâtiments de France ;
- d'autoriser la maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC Bretagne.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 30 juin 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**